

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE**

**du 4 novembre 2014 à Niedersoultzbach**

Membres présents :

M. Koenig maire d'Uttwiller, M. Danner maire de Menchhoffen, M. Hoerth maire de Niedersoultzbach.

Mmes Anthoni, Dech, Léonhart et Staub, M Krieger, représentants titulaires des parents d'élèves. Mmes Bovi, Brockers, Bernard, Roos et Schweighoeffer, représentants suppléants des parents d'élèves.

Mmes Gesell, Winter, Wendling et Bonnier, enseignantes.

M. Odeau, directeur.

Excusé(s) : Mme Didiot, IEN

Monsieur ODEAU ouvre la séance à 19h10. Mme Wendling Christine est désignée comme secrétaire de séance. Mme Didiot, Inspectrice de l'EN est excusée.

**Résultats des élections des représentants des parents d'élèves**

3 scrutins ont été distinctement organisés, le RPI n'étant pas une entité mais le regroupement de 3 écoles il faut élire des représentants pour chaque école (informatisation oblige). Un siège à pourvoir par classe.

Ont été élus :

- à Menchhoffen : Mmes Léonhart, Dech et Staub, titulaires ; Mmes Bernard, Roos et Schweighoeffer, suppléantes.
- à Niedersoultzbach : Mme Anthoni, titulaire ; Mme Brockers, suppléante.
- à Uttwiller : M Krieger, titulaire ; Mme Bovi, suppléante.

La participation a été de 45,54 % à Menchhoffen, de 67,31 % à Niedersoultzbach et de 72,22 % à Uttwiller.

**Installation des nouveaux Conseils d'Ecole, fusion en un Conseil du RPI**

Par décret n° 2012 du 16 janvier 2012 des conseils d'école peuvent décider de se regrouper en un seul conseil pour la durée de l'année scolaire après délibération prise à la majorité des membres de chaque conseil.

Les nouveaux membres des 3 conseils décident à l'unanimité de se regrouper en un conseil unique du RPI.

**Règles de délibération du Conseil d'école**

Distribution à tous les membres d'une synthèse des prérogatives du conseil d'école.

Il est approuvé que les règles suivantes seront celles qui régiront chaque conseil d'école :

- les suppléants élus représentants des parents d'élèves seront invités.
- Les suppléants n'ont qu'un droit de vote limité au remplacement d'un titulaire mais participent aux discussions et aux débats.
- L'ordre du jour sera précédé d'un courrier invitant les membres du CE à proposer le ou les points qu'ils souhaitent être discuté(s) lors de la prochaine réunion. Le directeur du RPI, après échange avec l'équipe enseignante, décidera d'inscrire ou non ce ou ces points à l'ordre du jour.
- Une personne extérieure au CE peut être invitée à une réunion du CE s'il s'avère que sa présence est nécessaire à la discussion d'un point de l'ordre du jour. Elle ne peut participer ni à un vote ni à la délibération d'autres points de l'ordre du jour.
- Le vote se fait à main levée mais il peut se dérouler à bulletin secret si un membre le souhaite.
- Le procès verbal de réunion du CE est affiché dans chaque école et envoyé en mairie dans les deux semaines suivant la séance.

- Ont le droit de voter : les maires ou leurs adjoints remplaçants, les enseignants du RPI, tout autre personnel enseignant de l'Education Nationale invité à la séance et 5 élus des représentants des parents.

### **Approbation du PV de la réunion du conseil d'école du 25 juin 2014**

Mme Roos demande si des actions en allemand ont été mises en place afin d'améliorer les résultats insuffisants des évaluations de l'an passé. M Odeau répond que ni lui ni ses collègues n'interviennent sur la qualité de ce qui est enseigné par les intervenants en allemand. Mais cette année l'enseignement de l'allemand est donné par Mme Wendling et Mme Bonnier dans leur propre classe et par une nouvelle enseignante extérieure, Mme Bastian, en CE1/CE2, ce qui sera sans doute un changement positif. Le PV est adopté à la majorité, la rectification d'une erreur d'écriture sera faite (Mme Léonhart « présente et excusée », était présente).

### **Vote du Règlement intérieur 2014 / 2015**

Le règlement intérieur n'avait pas été voté en juin car la décision concernant les jours d'école et les horaires d'APC qui en découlaient, n'était pas encore entérinée.

Les parents ont reçu le nouveau règlement avec les changements d'horaires à la rentrée scolaire avec un talon de retour à signer.

### **Aménagement et organisation pédagogique, prise en charge des élèves en difficulté :**

Uttwiller : piscine le lundi (3/4h) jusqu'au 24 novembre, soit 10 séances.

Allemand le lundi après-midi et le mercredi matin (2 fois 1/2h)

Mr Hell Laurent enseigne le jeudi pendant le temps de direction de M Odeau.

Bibliothèque et sport à la salle polyvalente de Niedersoulzbach le 1<sup>er</sup> lundi du mois.

4 élèves de CE1 ont un Projet Personnalisé de Réussite Educative : difficultés en lecture.

1 élève sera signalé au RASED pour bénéficier d'une aide spécialisée au 2<sup>ème</sup> semestre.

5 élèves participent aux APC le jeudi de 15h20 à 16h20 avec M Hell. Les APC se dérouleront à Menchhoffen à partir du mois de janvier avec Mme Gesell et Mme Winter.

Niedersoulzbach : 6 élèves inscrits à la MDPH (maison départementale des personnes handicapées) et un élève dont les parents ont fait une demande.

1 élève en hôpital de jour 1 jour/ semaine et une Auxiliaire de Vie Scolaire 2,5 jour/semaine depuis le 06.09.14.

5 élèves suivent une rééducation orthophonique hors ou sur temps scolaire.

4 élèves ont déjà été maintenus.

4 élèves ont participé aux APC le lundi de 15h15 à 16h15 jusqu'aux vacances de la Toussaint et 5 participeront les mercredis de 11h25 à 12h25 jusqu'au 17 décembre.

Menchhoffen : piscine le lundi (3/4h) jusqu'au 24 novembre, soit 10 séances.

Les résultats aux évaluations CP de début d'année sont satisfaisants.

7 CP participent aux APC avec Mme Wendling et Mme Gesell.

4 GS participent aux APC avec Mme Winter.

1 élève inscrit à la MDPH en GS.

### **Présentation des projets et des actions pédagogiques des différentes classes**

Les classes du RPI développent avec le Théâtre du Marché aux Grains de Bouxwiller un projet culturel dans le cadre de la convention signée entre Total et l'Etat. Cette convention rend le projet complètement gratuit pour les écoles. Chaque classe travaillera sur 1 semestre (soit 18 X 1,5 h) avec un ou plusieurs intervenants agréés dans la commune de l'école. Un rendu du travail est proposé à la fin du semestre. La classe des CE1/CE2 a commencé début septembre sur le thème de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale. Les CP commenceront en février des activités de théâtre et de danse. Les PS/MS (en arts plastiques) et les CM1/CM2 participeront au cours de l'année 2015/2016.

Les 2 classes des CE1/CE2 et CM1/CM2 se rendront à La Hoube pour un séjour musical, dans le centre de l'AOS (Association des Œuvres Scolaires) de Haguenau du 9 au 14 février 2015. Des activités portant sur la musique et le chant, encadrées par des professionnels, seront proposées aux élèves. Un spectacle de fin de séjour, présenté également en fin d'année scolaire aux parents sera l'aboutissement de ce travail. Le séjour coûte 215 €/élève pour 5 nuitées. Le transport en bus revient à 308 € (Mugler). Coût total : environ 225 €/élève. Mme Bonnier et M Odeau se sont engagés à ce que le prix par élève à la charge des familles soit de 140 €. Les coopératives, l'association des parents, les conseils municipaux et le conseil général seront mis à contribution. 5 CE1 et 1 CM2 ne participent pas au séjour. Ces élèves seront pris en charge par Mme Wendling (CP) ; un programme de travail en autonomie leur sera proposé ainsi que des activités communes à celles du CP.

La classe des GS de Mme Winter développe, tout au long de l'année, des activités sur le thème « Voyage autour du monde ».

Les classes de Menchhoffen prépareront et organiseront une sortie au zoo de Karlsruhe au mois de juin 2015.

Les CM ont visité l'exposition « Consom'attitudes » le 26.09.14 à Saverne. Ils se sont également rendus à l'étang du Donnenbach le vendredi 10 octobre 2014 (journée) pour participer à des activités sur la faune locale et poursuivront ce travail à Niedersoultzbach ; cette activité est le point de départ d'un projet de réalisation d'un guide par les élèves qui sera mené à l'école de Niedersoultzbach et dans ses environs. Ces séances de sciences de la vie sont encadrées par un éducateur nature de l'association « Les Piverts ».

Les CM développent pendant toute l'année une correspondance avec des élèves allemands (de la Grundschule Niederkirchen de St Wendel) mais également avec une classe de Rountzenheim.

Photographies : Des portraits des élèves de la classe ont été réalisés au début du mois de septembre ; ils seront affichés dans la salle et constitueront une mémoire photographique des élèves de l'école de Niedersoultzbach.

Les classes élémentaires sont affiliées à l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré). Dans ce cadre elles ont organisé le concours de l'école la plus sportive le 17 octobre après-midi à Niedersoultzbach. Elles participeront également à une journée de découverte des sports collectifs en juin, à une autre de pratique de l'athlétisme en mai et à une 3<sup>ème</sup> sortie de marche en plein air en juillet.

## **Bilan 2013/2014 des coopératives scolaires**

### Uttwiller :

Recettes → 612.00 €    Dépenses → 314.08 €    solde au 31 08 14 : 2175.03€

Peu de dépenses cette année car les visites encadrées au Vaisseau et aux musées de Strasbourg étaient gratuites et le transport pris en charge par l'association « Les Joyeux Lutins ».

### Menchhoffen :

Recettes → 3445.00 €    Dépenses → 2696.30 €    solde au 31 08 14 : 909.29 €

Une facture de 420.83 € de l'exercice 2014 est à déduire de ce solde.

Niedersoultzbach : mandataire : Mme Bersillon jusqu'au 31.08.14

Recettes → 855.00 €    Dépenses → 380.56 €    solde au 31 08 14 : 1989,52 €

Année scolaire 2014-2015 : mandataire : Mme Bonnier

Mme Bonnier organise une collecte de papiers et cartons au mois d'avril pour le compte de la coopérative. Elle invite les communes et l'ensemble des parents d'élèves à déposer et faire connaître cette action afin que le succès soit assuré. L'information sera transmise aux communes pour divulgation dans les bulletins municipaux.

### Matériel informatique:

Mme Bonnier a fait analyser l'ensemble de son installation informatique par Mme Savail, technicienne du RAIP (Relais d'Aide Informatique de Proximité) de Haguenau le mercredi 08.10.14 de 10h à 12h. C'est un service gratuit de l'éducation nationale. Le bilan a été remis à Mme Bonnier qui l'a transmis au maire. Ceci constituera une base de réflexion pour effectuer les transformations nécessaires à l'utilisation des ordinateurs par les élèves.

Une longue discussion pour trouver des solutions au vieillissement des parcs informatiques de Niedersoultzbach et de Uttwiller a suivi le rapport de Mme Bonnier.

### Déplacements des élèves entre l'école et l'arrêt du bus

Le déplacement entre l'arrêt de bus et l'école s'est passé dans des conditions d'insécurité et d'indiscipline certains jours.

Insécurité : Il n'y a aucun trottoir dans la rue de l'Eglise, il y a la route principale à traverser.

Indiscipline : quelques garçons se disputent, se battent, s'insultent.

M Le Maire a missionné un adjoint qui a signalé que certains se chamaillaient « mais sans plus ».

Mme Brockers a signalé à M Le Maire, Mme Bonnier et à M Odeau qu'elle avait assisté à des actes violents qui rendaient le parcours des élèves dangereux car les élèves ne faisaient plus attention aux véhicules circulant.

Mme Bonnier a et effectue toujours un travail de prise de conscience avec ses élèves et a mis en place des devoirs et des actions à respecter lorsqu'ils se déplacent.

Afin d'améliorer la sécurité et le savoir vivre des élèves plusieurs idées ont été avancées :

- Les adultes présents sur place doivent intervenir dans l'éducation à la sécurité et au savoir-vivre des enfants. Ils doivent développer une surveillance ponctuelle.
- Mettre en place une zone de rencontre limitée à 20km/h pour que piétons et véhicules puissent se déplacer sur la même voie.
- Faire élaborer aux élèves un texte concernant ces déplacements en autonomie diffusé dans les bulletins municipaux.
- Les maires informent leurs concitoyens de ces déplacements en autonomie au travers du bulletin communal
- Les élèves doivent utiliser l'abri de bus pour être en sécurité, à la place des adultes.

Il faut que les élèves deviennent plus autonomes et que les parents agissent en ce sens.

### Effectifs et inscriptions rentrée 2015

M Odeau demande aux maires de lui fournir rapidement le nombre d'élèves susceptibles d'être scolarisés (remontée des prévisions pour le 17 11 2014). 18 CM2 quitteront le RPI ; il faudra inscrire 11 élèves afin d'être au dessus du seuil de fermeture.

M Odeau propose que les parents prennent contact avec lui lors de sa journée de décharge à partir du 1<sup>er</sup> mars pour qu'il leur donne RDV . Un communiqué qu'il rédigera sera envoyé aux mairies pour parution dans les bulletins communaux.

### Divers

Mme Léonhart demande à ce que les élèves prenant le bus puissent s'abriter sous le préau de l'école de Menchhoffen quand il pleut. M Odeau répond que la cour est toujours ouverte par l'accompagnatrice 10 minutes avant le départ du bus mais que souvent certains enfants sont là depuis longtemps.

Mme Bonnier remercie *Mr Winling Dominique*, agent communal (qui a effectué plusieurs réparations et aménagements) ; *Mme Wittersheim Liliane*, agent communal remplaçant (qui nettoie l'école avec soin depuis le 02.10.14) ; *Mme Roos Clarine*, parent d'élève (qui a accompagné la classe lors de sa visite de l'exposition interactive « Consom'attitudes » et de sa recherche de traces et indices des animaux des Vosges du Nord) ; *Mme Briot et son collègue et Mr Hamm* (qui ont accueilli et guidé la classe à Saverne et aux alentours de l'étang du Donnenbach) ; *les communes et les familles* (pour leur soutien matériel et financier sans lequel il serait impossible de mettre en œuvre certains projets porteurs pour les élèves).

Assemblée de l'association des parents « Les Joyeux Lutins » le mercredi 12 novembre à Uttwiller (19h15, salle communale).

Fête de la Saint Nicolas le vendredi 5 décembre à Niedersoultzbach.

Fin de la séance : 21h30

Le Président : Odeau Alain



La secrétaire : Wendling Christine

